

# FLASH ÉCONOMIE

## RECHERCHE ÉCONOMIQUE

02 février 2012 – N°102

### **Les allemands n'abandonneront pas les fruits de leurs efforts passés**

*Finale*ment, les autres pays de la zone euro demandent aux allemands d'abandonner les fruits de leurs efforts passés :

- *il faudrait que l'Allemagne soutienne la demande de la zone euro par une politique budgétaire expansionniste (directement ou indirectement), alors qu'elle a fait l'effort de réduire ses déficits publics (baisse des dépenses publiques, hausse de la TVA), ou bien que l'Allemagne accepte pour les autres pays de la zone euro, la monétisation des dettes publiques ;*
- *il faudrait que l'Allemagne mène une politique de relance par de fortes hausses de salaires, alors qu'elle a fait l'effort d'améliorer la profitabilité de ses entreprises et sa compétitivité par le freinage des salaires et la déformation du partage des revenus en faveur des profits.*

*Bien entendu, ces politiques économiques menées par l'Allemagne depuis le début des années 2000 étaient non-coopératives vis-à-vis des autres pays de la zone euro. Mais les allemands n'abandonneront pas les avantages pour eux d'avoir mené ces politiques, même si elles sont non coopératives. Ceci implique :*

- *que compte tenu de leur niveau de gamme par rapport à l'Allemagne, les autres pays de la zone euro vont être soumis à une forte contrainte de réduction du coût du travail,*
- *que les autres pays de la zone euro devront réduire leurs déficits publics sans l'aide d'une politique budgétaire expansionniste en Allemagne ou d'achats de grande taille de dettes publiques par la BCE.*

RECHERCHE ECONOMIQUE

Rédacteur :

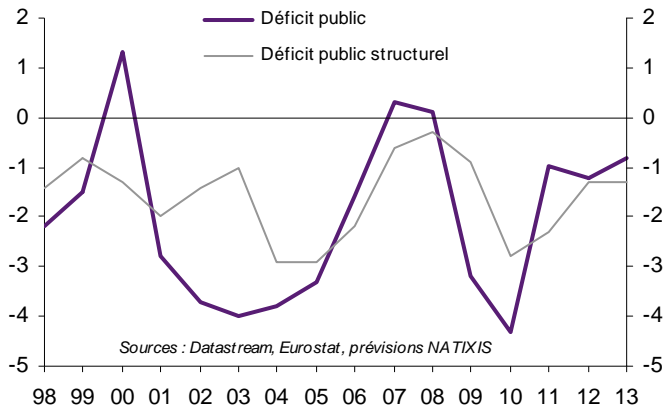
*Patrick ARTUS*

Les efforts de l'Allemagne depuis le début des années 2000 et leurs effets positifs pour l'Allemagne

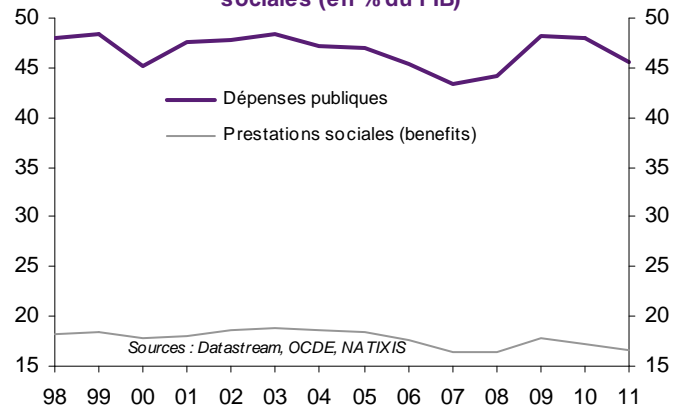
Les efforts de l'Allemagne pour améliorer la situation structurelle de son économie sont bien connus :

1. Réduction du déficit public (surtout en 2007, puis 2011, graphique 1a), avec à la fois une réduction des dépenses publiques (graphique 1b), de l'emploi public, (graphique 1c), une hausse des impôts indirects, (graphique 1c).

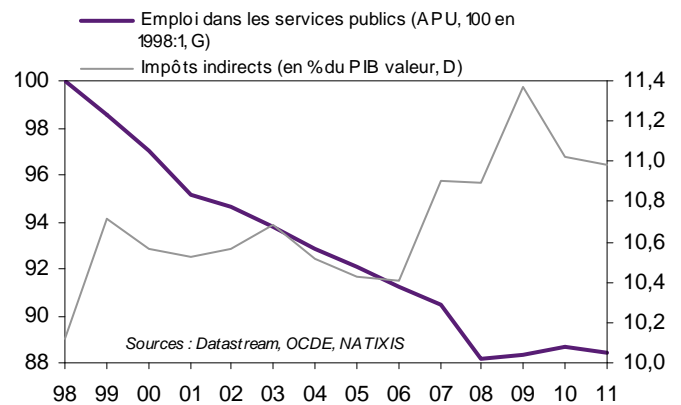
Graphique 1a  
Allemagne: déficit public (en % du PIB)



Graphique 1b  
Allemagne: dépenses publiques et prestations sociales (en % du PIB)



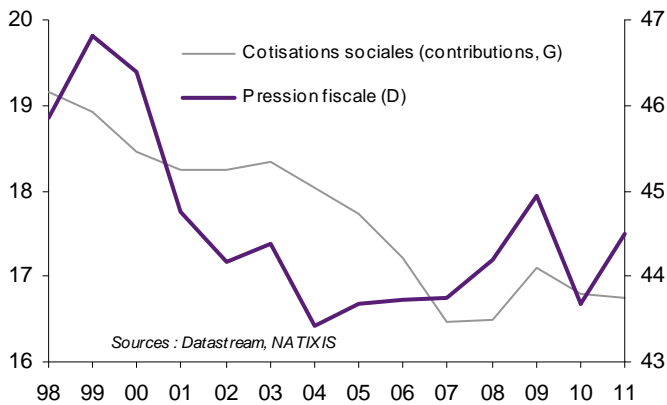
Graphique 1c  
Allemagne : emploi dans les services publics et impôts indirects



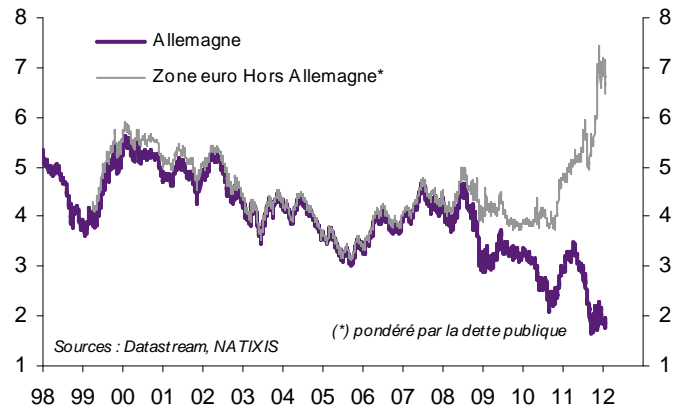
Ceci a permis à l'Allemagne :

- de réduire la pression fiscale, en particulier les charges sociales (graphique 2a) ;
- de bénéficier aujourd'hui de taux d'intérêt très bas (graphique 2b) ;
- de ne plus avoir à mener de politiques budgétaires restrictives, à la différence des autres pays de la zone euro (graphique 2c).

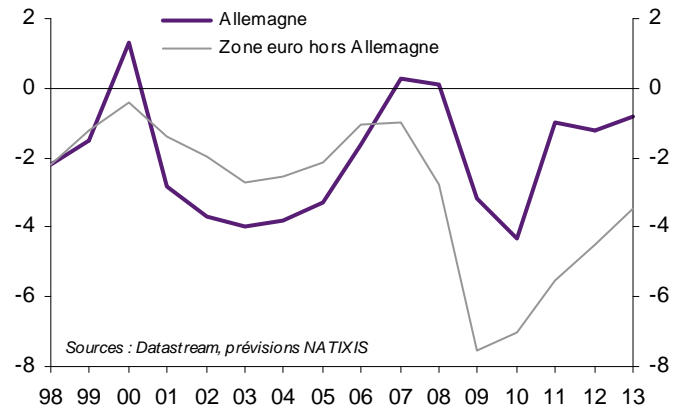
**Graphique 2a**  
**Allemagne : pression fiscale et cotisations sociales (valeur, en % du PIB)**



**Graphique 2b**  
**Taux d'intérêt à 10 ans sur les Emprunts d'Etat**

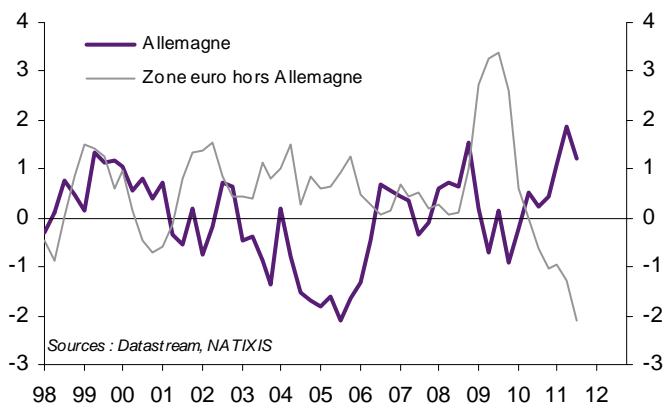


**Graphique 2c**  
**Déficit public (valeur, en % du PIB)**

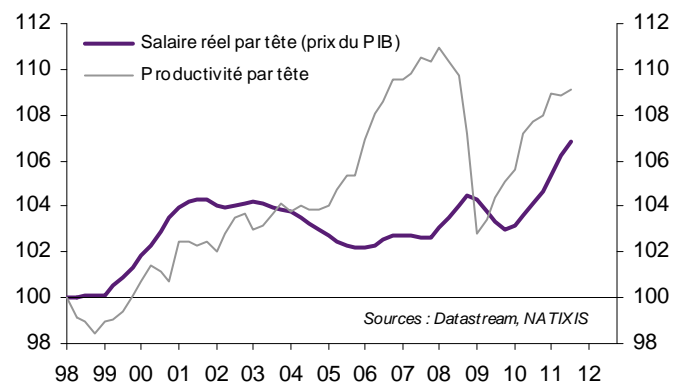


2. **Freinage des salaires et déformation du partage des revenus en faveur des profits.** Depuis le début des années 2000, et jusqu'en 2006, les salaires réels stagnent ou reculent en Allemagne (**graphique 3a**), le partage des revenus se déforme fortement en faveur des profits et au détriment des salariés (**graphique 3b**).

**Graphique 3a**  
**Salairé réel par tête (prix conso, GA en %)**



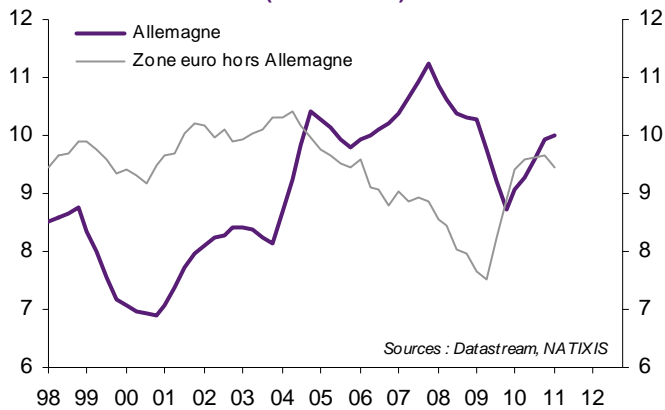
**Graphique 3b**  
**Allemagne : productivité et salaire réel par tête (100 en 1998:1)**



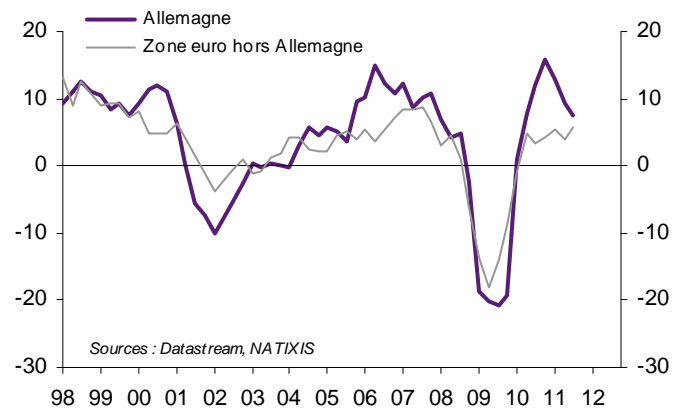
Ceci a permis à l'Allemagne :

- d'améliorer la rentabilité de ses entreprises (graphique 4a), d'où des effets d'offre favorables à partir de 2006 (soutien de l'investissement, de l'emploi, graphiques 4b/c) et surtout de 2010 ;
- d'améliorer la compétitivité de l'Allemagne (graphiques 5a/b) et de lui permettre de stabiliser ses parts de marché dans le commerce mondial (graphiques 5c/d).

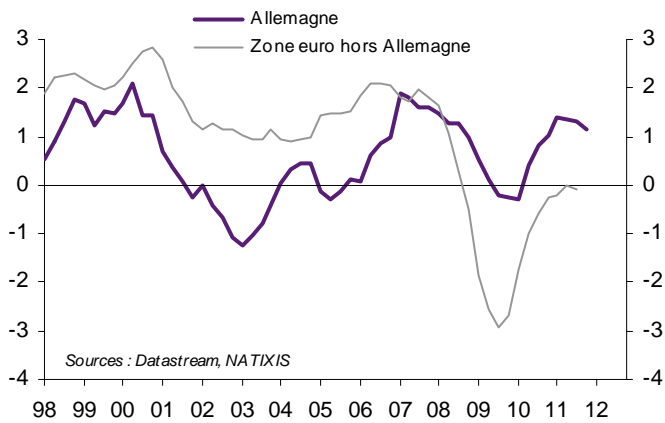
**Graphique 4a**  
Profits après taxes, intérêts et dividendes  
(en % du PIB)



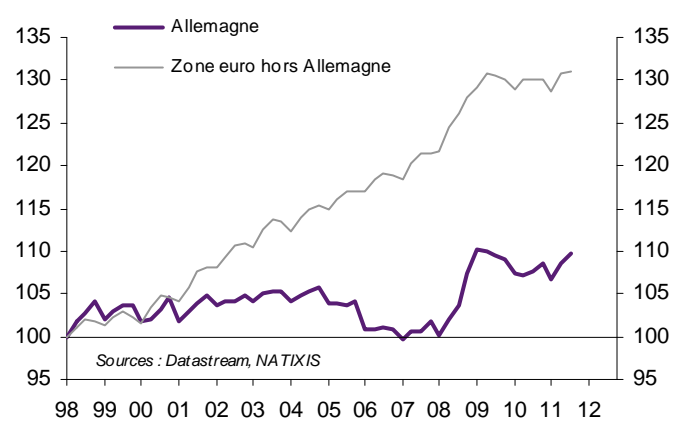
**Graphique 4b**  
Investissement productif (en volume, GA en %)



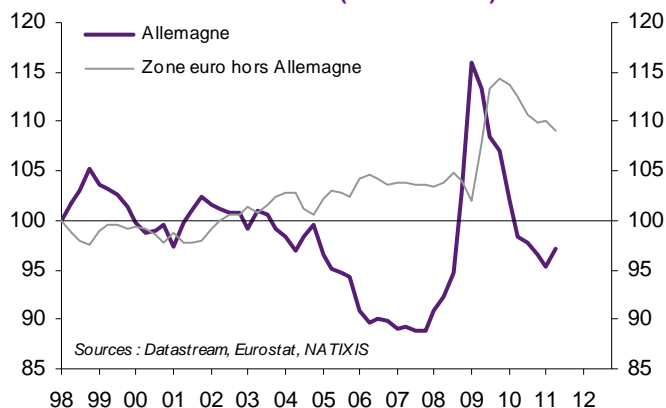
**Graphique 4c**  
Emploi total (GA en %)



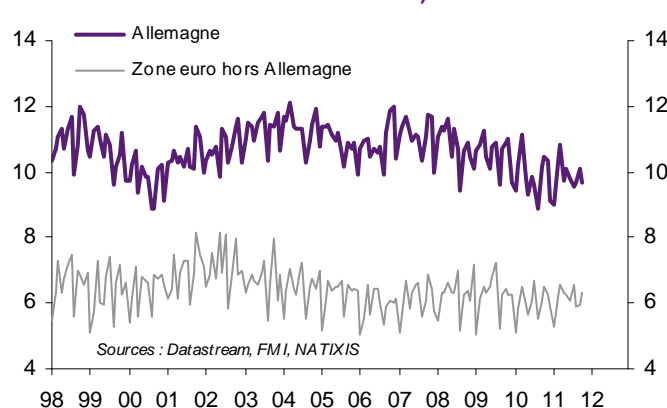
**Graphique 5a**  
Coût salarial unitaire (100 en 1998:1)



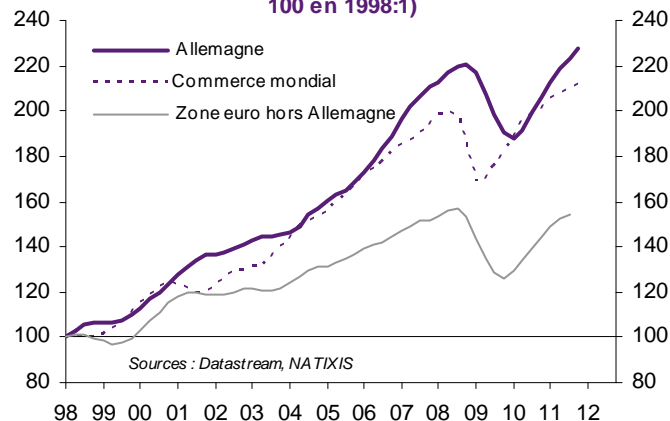
**Graphique 5b**  
Coût salarial unitaire dans le secteur  
manufacturier (100 en 1998:1)



**Graphique 5c**  
Exportations (valeur, en % du Monde hors  
Russie et OPEP)



**Graphique 5d**  
Exportations et commerce mondial (volume,  
100 en 1998:1)

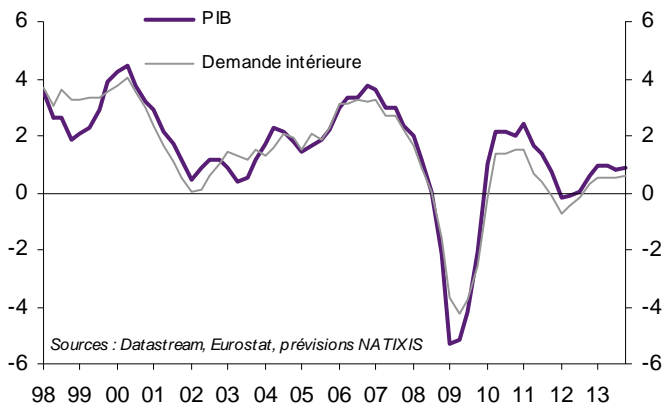


**Les demandes faites  
aujourd'hui à  
l'Allemagne par les  
autres pays de la zone  
euro**

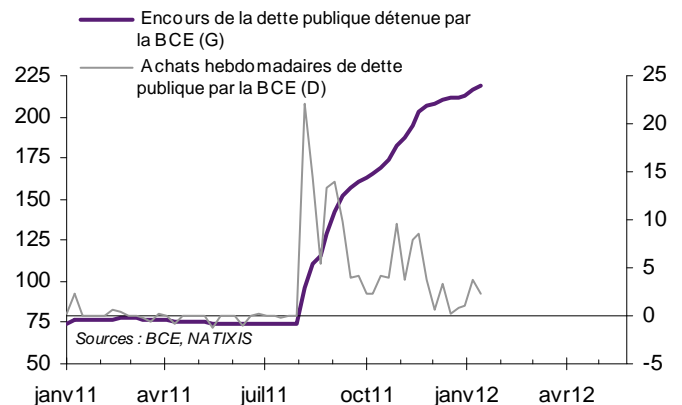
Les autres pays de la zone euro (France et Italie en particulier) demandent aujourd'hui à l'Allemagne :

- 1) **de soutenir la croissance de la zone euro (graphique 6) par une politique budgétaire plus expansionniste** (graphique 1a plus haut), d'une manière ou d'une autre (déficit public plus élevé, acceptation des Eurobonds, fédéralisme...);
- 2) **de permettre une monétisation beaucoup plus importante des dettes publiques de la zone euro par la BCE (graphique 7)**, ce qui éviterait aux pays à déficit public ou dette publique élevée de faire un ajustement rapide de leurs finances publiques ;
- 3) **de relancer la demande intérieure de la zone euro par des hausses fortes de salaires** ; les hausses de salaires réels sont aujourd'hui plus fortes en Allemagne (graphique 3a plus haut), mais pas au point de compromettre la compétitivité (graphique 5a/b plus haut) ou la profitabilité (graphique 4a plus haut) des entreprises allemandes.

**Graphique 6**  
Zone euro : PIB et demande intérieure  
(volume, GA en %)



**Graphique 7**  
BCE : achats et encours de dette publique en  
2011 et 2012 (en Mds d'euros)



**Certes les politiques menées dans le passé en Allemagne sont non-coopératives, mais l'Allemagne n'abandonnera pas les avantages qu'elles lui ont procuré**

**Le fait que les politiques menées dans le passé en Allemagne étaient non coopératives se voit simplement :**

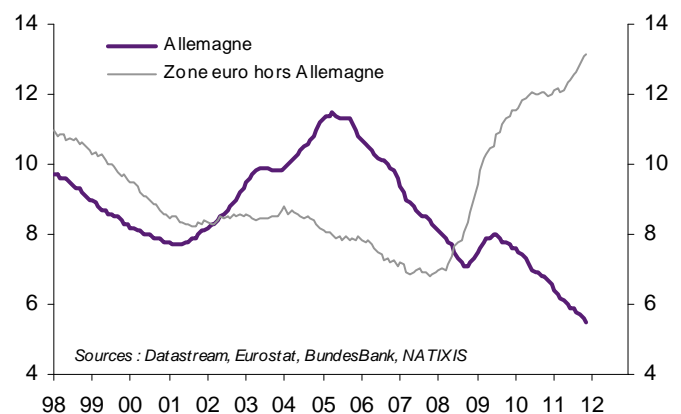
- **si tous les pays avaient fait disparaître leur déficit public en 2007** (graphique 2c plus haut), la croissance de la zone euro (graphique 6 plus haut) se serait effondrée.
- **si tous les pays avaient réduit leur salaires réels** (graphique 3a plus haut), aucun pays n'aurait gagné de compétitivité (graphique 5a/b plus haut), aucun pays n'aurait gagné de parts de marché (graphiques 5c/d plus haut), et la demande intérieure de la zone euro se serait effondrée (graphique 6 plus haut).

**Mais il ne s'agit pas ici de moralité : une fois, les efforts d'ajustement (budgétaires, salariaux) faits en Allemagne, il est tout à fait improbable que les allemands renoncent à en tirer les avantages qui en viennent.**

**Synthèse : quelles conséquences pour les autres pays de la zone euro ?**

L'Allemagne a mené depuis le début des années 2000 **des politiques de rééquilibrage des finances publiques et de soutien de l'offre** (amélioration de la profitabilité de la compétitivité) qui portent leurs fruits aujourd'hui (gains de parts de marché, taux d'intérêt faibles, baisse du chômage, **graphique 8**....)

**Graphique 8**  
Taux de chômage



Même si ces politiques étaient non coopératives vis-à-vis des autres pays de la zone euro, les allemands ne renonceront pas aujourd'hui aux avantages qu'elles leur procurent. Ceci implique pour les autres pays :

- une contrainte forte d'amélioration de leur compétitivité-coût, surtout pour les pays qui ont des coûts salariaux élevés (tableau 1) et un niveau de gamme de leur production plus faible qu'en Allemagne, comme la France.

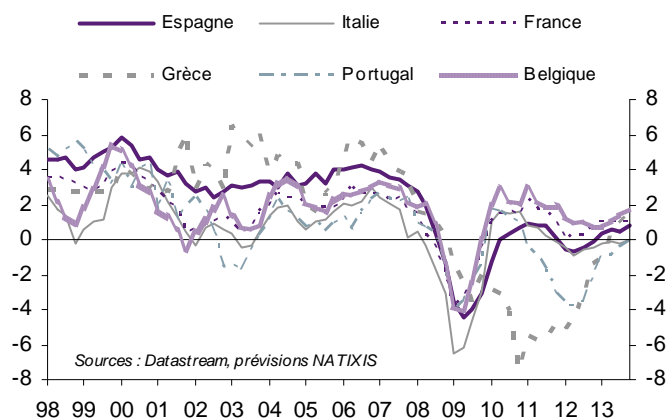
Tableau 1  
Coût horaire de la main d'œuvre dans l'industrie, charges comprises, en €

Pays	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Allemagne	24,80	26,12	26,83	27,98	28,80	29,52	30,22	30,74	30,89	31,88	32,04	33,00	33,03
France	23,07	22,97	23,47	24,32	25,20	26,10	26,96	28,10	29,28	30,45	31,67	32,90	34,15
Espagne	14,38	14,46	14,50	15,10	15,83	16,62	17,47	18,11	18,93	19,69	20,57	21,54	21,71
Italie	-	17,52	17,92	18,80	19,48	20,12	20,82	21,66	22,33	22,77	23,57	25,24	25,34
Belgique	26,17	26,95	28,22	29,66	31,10	31,55	32,01	32,42	33,26	34,87	35,84	38,31	40,08
Estonie	2,44	2,50	2,79	3,11	3,45	3,79	4,08	4,60	5,38	6,65	7,56	-	-
Grèce	9,75	10,57	10,91	11,48	12,20	12,94	-	-	-	-	-	16,30	-
Chypre	8,35	8,53	9,34	9,67	10,22	10,89	11,53	12,26	12,78	13,28	14,10	-	-
Luxembourg	20,06	20,68	20,60	21,03	21,80	22,73	25,24	26,11	26,71	27,39	28,10	-	-
Pays-Bas	21,54	22,68	23,63	24,87	26,14	27,28	28,35	28,69	-	-	30,26	-	-
Autriche	22,99	23,52	23,81	24,71	25,62	26,24	26,78	27,34	27,47	28,07	29,03	30,80	30,32
Portugal	6,50	6,88	7,13	7,40	7,80	8,20	8,60	8,90	9,18	9,45	9,87	10,10	10,28
Slovénie	7,94	8,33	8,30	8,75	9,28	9,67	9,72	10,03	10,49	11,05	12,33	12,58	12,92
Slovaquie	2,86	2,70	3,03	3,11	3,49	3,98	4,37	4,61	5,21	6,32	-	7,85	7,87
Finlande	20,21	20,98	21,88	23,49	24,79	25,70	26,09	27,65	28,33	29,00	30,55	31,78	31,43
Islande	-	-	-	-	22,04	23,53	24,55	29,92	28,76	-	20,09	17,39	20,64
Irlande	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	28,01	30,29	29,57

Sources: Eurostat

- la nécessité de réduire leurs déficits publics avec un environnement de croissance faible dans la zone euro et sans une aide importante de la BCE, d'où une baisse importante de leur activité réelle (graphique 9).

Graphique 9  
Croissance du PIB (volume, GA en %)



## AVERTISSEMENT / DISCLAIMER

Ce document et toutes les pièces jointes sont strictement confidentiels et établis à l'attention exclusive de ses destinataires. Ils ne sauraient être transmis à quiconque sans l'accord préalable écrit de Natixis. Si vous recevez ce document et/ou toute pièce jointe par erreur, merci de le(s) détruire et de le signaler immédiatement à l'expéditeur.

**Ce document a été préparé par nos économistes. Il ne constitue pas un rapport de recherche indépendant et n'a pas été élaboré conformément aux dispositions légales arrêtées pour promouvoir l'indépendance de la recherche en investissement. En conséquence, sa diffusion n'est soumise à aucune interdiction prohibant l'exécution de transactions avant sa publication.**

La distribution, possession ou la remise de ce document dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer. Ni Natixis, ni ses affiliés, directeurs, administrateurs, employés, agents ou conseillers, ni toute autre personne acceptée d'être responsable à l'encontre de toute personne du fait de la distribution, possession ou remise de ce document dans ou à partir de toute juridiction.

Ce document et toutes les pièces jointes sont communiqués à chaque destinataire à titre d'information uniquement et ne constituent pas une recommandation personnalisée d'investissement. Ils sont destinés à être diffusés indifféremment à chaque destinataire et les produits ou services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. Ce document et toutes les pièces jointes ne constituent pas une offre, ni une sollicitation d'achat, de vente ou de souscription. Ce document ne peut en aucune circonstance être considéré comme une confirmation officielle d'une transaction adressée à une personne ou une entité et aucune garantie ne peut être donnée sur le fait que cette transaction sera conclue sur la base des termes et conditions qui figurent dans ce document ou sur la base d'autres conditions. Ce document et toutes les pièces jointes sont fondés sur des informations publiques et ne peuvent en aucune circonstance être utilisés ou considérés comme un engagement de Natixis, tout engagement devant notamment être soumis à une procédure d'approbation de Natixis conformément aux règles internes qui lui sont applicables.

Natixis n'a ni vérifié ni conduit une analyse indépendante des informations figurant dans ce document. Par conséquent, Natixis ne fait aucune déclaration ou garantie ni ne prend aucun engagement envers les lecteurs de ce document, de quelque manière que ce soit (expresse ou implicite) au titre de la pertinence, de l'exactitude ou de l'exhaustivité des informations qui y figurent ou de la pertinence des hypothèses auxquelles elle fait référence. En effet, les informations figurant dans ce document ne tiennent pas compte des règles comptables ou fiscales particulières qui s'appliqueraient aux contreparties, clients ou clients potentiels de Natixis. Natixis ne saurait donc être tenu responsable des éventuelles différences de valorisation entre ses propres données et celles de tiers, ces différences pouvant notamment résulter de considérations sur l'application de règles comptables, fiscales ou relatives à des modèles de valorisation. De plus, les avis, opinions et toute autre information figurant dans ce document sont indicatifs et peuvent être modifiés ou retirés par Natixis à tout moment sans préavis.

Les informations sur les prix ou marges sont indicatives et sont susceptibles d'évolution à tout moment et sans préavis, notamment en fonction des conditions de marché. Les performances passées et les simulations de performances passées ne sont pas un indicateur fiable et ne préjugent donc pas des performances futures. Les informations contenues dans ce document peuvent inclure des résultats d'analyses issues d'un modèle quantitatif qui représentent des événements futurs potentiels, qui pourront ou non se réaliser, et elles ne constituent pas une analyse complète de tous les faits substantiels qui déterminent un produit. Natixis se réserve le droit de modifier ou de retirer ces informations à tout moment sans préavis. Plus généralement, Natixis, ses sociétés mères, ses filiales, ses actionnaires de référence ainsi que leurs directeurs, administrateurs, associés, agents, représentants, salariés ou conseillers respectifs rejettent toute responsabilité à l'égard des lecteurs de ce document ou de leurs conseils concernant les caractéristiques de ces informations. Les opinions, avis ou prévisions figurant dans ce document reflètent, sauf indication contraire, celles de son ou ses auteur(s) et ne reflètent pas les opinions de toute autre personne ou de Natixis.

Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date apposée en première page. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent.

Natixis ne saurait être tenu pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans la présentation et n'assume aucune prestation de conseil, notamment en matière de services d'investissement. En tout état de cause, il vous appartient de recueillir les avis internes et externes que vous estimez nécessaires ou souhaitables, y compris de la part de juristes, fiscalistes, comptables, conseillers financiers, ou tous autres spécialistes, pour vérifier notamment l'adéquation de la transaction qui vous est présentée avec vos objectifs et vos contraintes et pour procéder à une évaluation indépendante de la transaction afin d'en apprécier les mérites et les facteurs de risques.

Natixis est agréée par l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP) en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements et soumise à sa supervision. Natixis est réglementée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée.

Natixis est agréée par l'ACP en France et soumise à l'autorité limitée du Financial Services Authority au Royaume Uni. Les détails concernant la supervision de nos activités par le Financial Services Authority sont disponibles sur demande.

Natixis est agréée par l'ACP et régulée par la BaFin (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht) pour l'exercice en libre établissement de ses activités en Allemagne. Le transfert / distribution de ce document en Allemagne est fait(e) sous la responsabilité de NATIXIS Zweigniederlassung Deutschland.

Natixis est agréée par l'ACP et régulée par la Banque d'Espagne (Bank of Spain) et la CNMV pour l'exercice en libre établissement de ses activités en Espagne.

Natixis est agréée par l'ACP et régulée par la Banque d'Italie et la CONSOB (Commissione Nazionale per le Società e la Borsa) pour l'exercice en libre établissement de ses activités en Italie.

Natixis ne destine la diffusion aux Etats-Unis de cette publication qu'aux « major U.S. institutional investors », définis comme tels selon la **Rule 15(a)(6)**. Cette publication a été élaborée et vérifiée par les économistes de Natixis (Paris). Ces économistes n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement professionnel en tant qu'économiste auprès du NYSE et/ou du NASD et ne sont donc pas soumis aux règles édictées par la FINRA.

This document (including any attachments thereto) is confidential and intended solely for the use of the addressee(s). It should not be transmitted to any person(s) other than the original addressee(s) without the prior written consent of Natixis. If you receive this document in error, please delete or destroy it and notify the sender immediately.

**This document has been prepared by our economists. It does not constitute an independent investment research and has not been prepared in accordance with the legal requirements designed to promote the independence of investment research. Accordingly there are no prohibitions on dealing ahead of its dissemination.**

The distribution, possession or delivery of this document in, to or from certain jurisdictions may be restricted or prohibited by law. Recipients of this document are therefore required to ensure that they are aware of, and comply with, such restrictions or prohibitions. Neither Natixis, nor any of its affiliates, directors, employees, agents or advisers nor any other person accept any liability to anyone in relation to the distribution, possession or delivery of this document in, to or from any jurisdiction.

This document (including any attachments thereto) are communicated to each recipient for information purposes only and do not constitute a personalised recommendation. It is intended for general distribution and the products or services described therein do not take into account any specific investment objective, financial situation or particular need of any recipient. It should not be construed as an offer or solicitation with respect to the purchase, sale or subscription of any interest or security or as an undertaking by Natixis to complete a transaction subject to the terms and conditions described in this document or any other terms and conditions. Any undertaking or commitment shall be subject to Natixis prior approval and formal written confirmation in accordance with its current internal procedures. This document and any attachments thereto are based on public information.

Natixis has neither verified nor independently analysed the information contained in this document. Accordingly, no representation, warranty or undertaking, express or implied, is made to the recipients of this document as to or in relation to the accuracy or completeness or otherwise of this document or as to the reasonableness of any assumption contained in this document. The information contained in this document does not take into account specific tax rules or accounting methods applicable to counterparties, clients or potential clients of Natixis. Therefore, Natixis shall not be liable for differences, if any, between its own valuations and those valuations provided by third parties; as such differences may arise as a result of the application and implementation of alternative accounting methods, tax rules or valuation models. In addition, any view, opinion or other information provided herein is indicative only and subject to change or withdrawal by Natixis at any time without notice.

Prices and margins are indicative only and are subject to changes at any time without notice depending on inter alia market conditions. Past performances and simulations of past performances are not a reliable indicator and therefore do not predict future results. The information contained in this document may include the results of analysis derived from a quantitative model, which represent potential future events, that may or may not be realised, and is not a complete analysis of every material fact representing any product. The information may be amended or withdrawn by Natixis at any time without notice. More generally, no responsibility is accepted by Natixis, nor any of its holding companies, subsidiaries, associated undertakings or controlling persons, nor any of their respective directors, officers, partners, employees, agents, representatives or advisors as to or in relation to the characteristics of this information. The opinions, views and forecasts expressed in this document (including any attachments thereto) reflect the personal views of the author(s) and do not reflect the views of any other person or Natixis unless otherwise mentioned.

It should not be assumed that the information contained in this document will have been updated subsequent to date stated on the first page of this document. In addition, the delivery of this document does not imply in any way an obligation on anyone to update such information at any time.

Natixis shall not be liable for any financial loss or any decision taken on the basis of the information contained in this document and Natixis does not hold itself out as providing any advice, particularly in relation to investment services. In any event, you should request for any internal and/or external advice that you consider necessary or desirable to obtain, including from any financial, legal, tax or accounting advisor, or any other specialist advice, in order to verify in particular that the investment(s) described in this document meets your investment objectives and constraints and to obtain an independent valuation of such investment(s), its risks factors and rewards.

Natixis is authorised in France by the *Autorité de contrôle prudentiel* (ACP) as a Bank – Investment Services providers and subject to its supervision. Natixis is regulated by the AMF in respect of its investment services activities.

Natixis is authorised by the ACP in France and subject to limited regulation by the Financial Services Authority in the United Kingdom. Details on the extent of our regulation by the Financial Services Authority are available from us on request.

Natixis is authorised by the ACP and regulated by the BaFin (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht) for the conduct of its business in Germany. The transfer / distribution of this document in Germany is done by / under the responsibility of NATIXIS Zweigniederlassung Deutschland.

Natixis is authorised by the ACP and regulated by Bank of Spain and the CNMV for the conduct of its business in Spain.

Natixis is authorised by the ACP and regulated by Bank of Italy and the CONSOB (Commissione Nazionale per le Società e la Borsa) for the conduct of its business in Italy.

This research report is solely available for distribution in the United States to major U.S. institutional investors as defined by **SEC Rule 15(a)(6)**. This research report has been prepared and reviewed by research economists employed by Natixis (Paris). These economists are not registered or qualified as research economists with the NYSE and/or the NASD, and are not subject to the rules of the FINRA